

Service des Salles Municipales & Locaux Syndicaux

FICHE TECHNIQUE de la Salle
EDOUARD HERRIOT

385 places assises + 12 strapontins + 6 places PMR

PALAIS DE LA MUTUALITE
1 bis place Antonin Jutard, 69003 Lyon



INFORMATIONS GENERALES

- **Contact pour toute démarche de location :**

Ville de Lyon / Direction Centrale de l'Immobilier,
Service des Salles Municipales & Locaux Syndicaux,
11 rue du Griffon, Lyon 1^{er} (Adresse postale : 69205 Lyon Cedex 01)

Accueil : 04 72 10 38 21 du lundi au vendredi – 9h00/12h00 – 14h00/16h00)

Email : salles.municipales@mairie-lyon.fr

- **Contact pour toute information technique:**

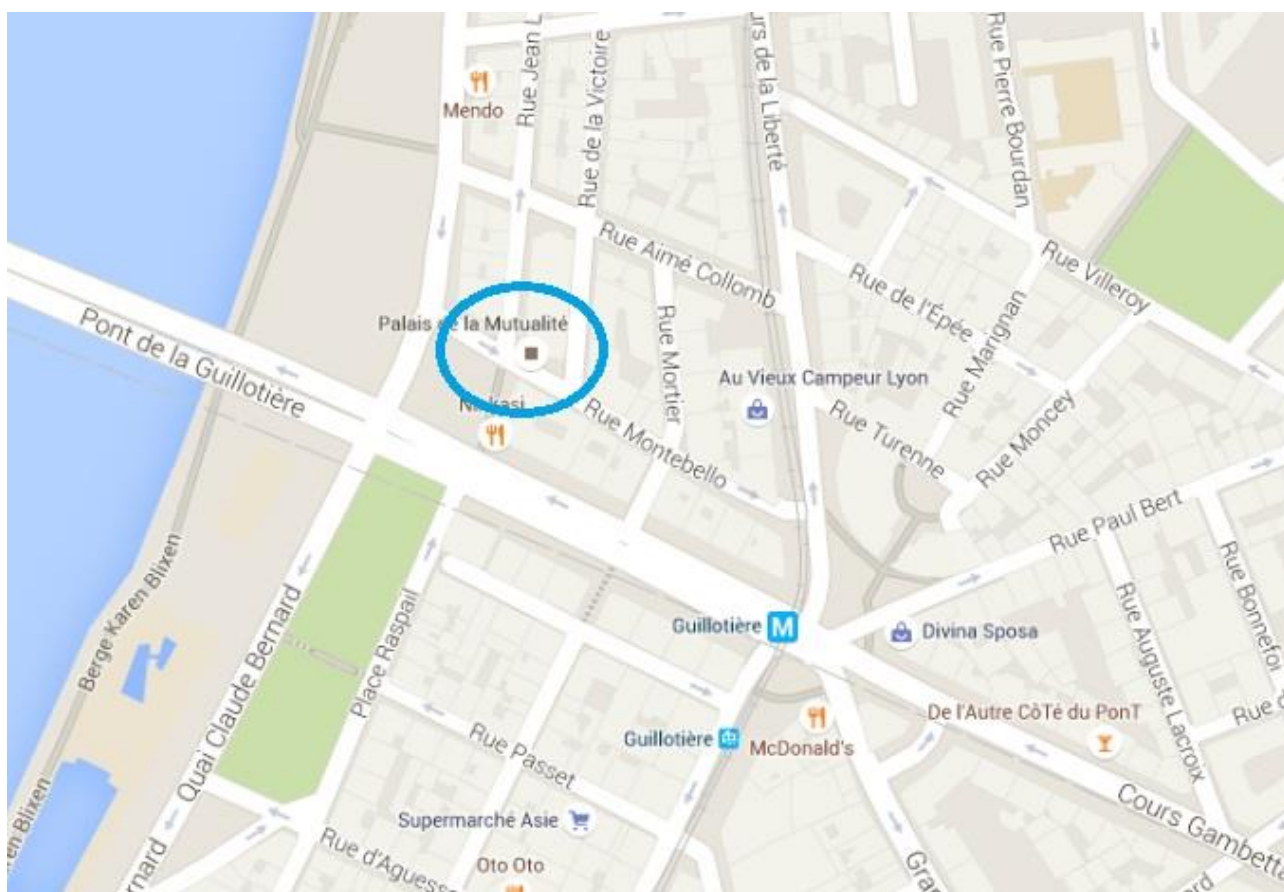
Marien BARAKAT, RESPONSABLE DE LA SALLE

Tel : 04 78 60 88 58 / 06 15 52 70 33 / marien.barakat@mairie-lyon.fr

Frédéric TERRAS, RESPONSABLE SECURITE, SON & LUMIERE

Tel: 04 72 10 54 84 / 06 16 81 40 05 / frederic.terras@mairie-lyon.fr

- **Plan de masse – accès salle :**



La salle Edouard Herriot se situe au rez-de-chaussée du Palais de la Mutualité, comprenant des locaux associatifs et des services administratifs.

- **Entrée du public et des artistes :**

- Accès public & artistes au 1 bis place Antonin Jutard, dans le **Palais de la Mutualité**.
- Bus et Métro : ligne D, tram T1, ligne 12 (arrêt Guillotière Gabriel Péri),
- Parking : Fosse aux ours - Quai Victor Augagneur (3') - rue de la Victoire (places PMR)

- **Accès techniques pour matériels et décors :**

- accès direct à l'arrière scène par un escalier rue Aimé Collomb (arrière du bâtiment. Nombre de places limité : dans le cas de plusieurs gros véhicules, une rotation est à gérer par l'organisateur).

- **Conditions de mise à disposition de la Salle :**

- les conditions de mise à disposition de la salle sont décrites dans le règlement général du Service des Salles Municipales et le Règlement Intérieur particulier de la Salle.

Le personnel de la Ville de Lyon est composé de régisseurs de salles et de régisseurs son et lumière.

Les régisseurs de salles ont pour mission d'assurer l'ouverture et la fermeture de l'établissement, l'accueil de l'organisateur, la préparation, la propreté et la surveillance du bâtiment et de ses équipements et de garantir le respect des règles de sécurité ERP pendant la présence de tout public. Les régisseurs ne déchargent pas le matériel de l'organisateur et ne participent pas au montage/démontage (hormis manipulation des machineries de scène, perches et ponts motorisés). Il appartient à l'organisateur de gérer les relations avec les artistes, les techniciens ou le public.

Que le contractant soit un professionnel du spectacle ou non, les régisseurs de salle mettent les équipements mobiliers (tables, chaises, praticables, pupitre orateurs) à la disposition de ce dernier qui en assure l'installation, sous leur contrôle.

Les régisseurs son et lumière participent à la mise en œuvre des dispositifs techniques des salles municipales nécessaires à la conduite et la sécurité d'un spectacle. Ils assurent l'alimentation et la sécurité électrique du bâtiment pendant les manifestations.

Lors de manifestations organisées par une structure non détentrice d'une licence d'entrepreneur de spectacle vivant, les régisseurs son et lumière créent et pilotent l'intégralité des prestations d'éclairage et de sonorisation (définition, montage, réglages des équipements, régie).

Lorsque le contractant est un professionnel du spectacle (détenteur d'une licence d'entrepreneur de spectacle vivant), les régisseurs son et lumière mettent les équipements de la salle à disposition de celui-ci et en supervisent l'installation, dans le respect des règles de sécurité en vigueur. Ils n'assurent pas les régies son et lumière.

- **Conditions d'utilisation du matériel des salles de spectacles:**

Le matériel (son, lumière et logistique) est mis à disposition dans un bon état de fonctionnement. L'utilisation par le contractant dudit matériel se fait obligatoirement en présence du régisseur et du sonorisateur-électricien de la Ville de Lyon.

A condition que les règles de sécurité soient respectées, les matériels mis à disposition ne pourront être déplacés par le contractant qu'après accord de l'agent compétent de la Ville. Ils sont remis à leur place initiale par le contractant à la fin de la manifestation.

HALL / ATRIUM

- Espace billetterie avec banque d'accueil mobile.
- Pas de possibilité de buvette, de vestiaires ou d'espace de vente de produits.
- 2 banques d'accueil mobiles + 2 chaises hautes
- 10 poteaux guide file + 3 poteaux de signalétique (format A4)

LA SALLE

- **Capacité totale de 397 places assises dont 4 places de servitude prioritairement réservées pour la Ville de Lyon, disponibles en billetterie ¼ d'heure avant le début de la manifestation.**
+ 6 emplacements pour fauteuils roulants :
 - parterre : 235 fauteuils gradinés + 12 strapontins,
 - balcon : 150 fauteuils gradinés,
- Passerelle au centre de la Salle, largeur 16,60m, CMU 1500Kg répartis, pouvant recevoir une charge de 100Kg/ml au plancher + 2 lisses d'accrochage des projecteurs supportant une charge de 25 kg/ml (L'accroche sur les passerelles ne peut se faire qu'en présence d'un technicien de la salle).
- Plan de fauteuils en Annexe 1.

LA REGIE

- Régie son & lumière ouverte, située au balcon face.
 - dimensions: L 3,90m x l 2,40m,
 - plan de travail L 3,90m x l 0,80m x H 0,75m

C'est le seul emplacement autorisé pour les régies son et lumière de tournée. Il est vivement conseillé aux organisateurs de s'assurer que les dimensions de leur matériel soient compatibles avec celles de ce local.
- La régie offre un pilotage complet de l'ensemble de nos équipements et installations scéniques.

LES LOGES

- Situées en sous-sol, sous la scène, capacité d'accueil de 60 personnes maximum,
- Accès au plateau par escalier donnant en fond de scène (lointain-jardin),
- 3 loges collectives équipées d'un lavabo avec miroir, une douche et un WC,
- 1 espace détente
- 4 tables 2m x 0.80m + 8 sièges
- 3 portants mobiles pour vestiaire

LA SCENE

- plateau intégrée au cadre de scène, hauteur 1,15m,
- plancher en bois, accès au parterre par escaliers à Cour/Jardin,
- Dimensions du plateau avec avant-scène arrondie :
 - largeur 10.60m (mur à mur),
 - profondeur 5m (de lointain à l'avant-scène),
 - hauteur sous perche 7.25m,
- Cadre de scène 8.80m X 6.90m de haut,
- Rideau d'avant-scène motorisé (rouge) à ouverture centrale, commandes en régie & au plateau,
- 2 plans de pendrillons + 1 rideau de fond de scène,
- Faux grill, comportant 2 perches motorisées (CMU 300Kg répartis chacune),
- Un écran de projection sur enrouleur électrique Largeur 6m X Hauteur 6m.
- 1 Vidéoprojecteur fixe installé en nez de balcon :
OPTOMA EH416 1080p DLP 4200 lumens
1 ligne HDMI sur scène, 1 ligne HDMI en régie (adaptateur VGA sur demande l'ordinateur doit disposer d'une prise usb à côté de la prise VGA ainsi qu'une sortie minijack)
- 12 lignes lumières réparties au sol en 2 boîtiers de 6 lignes (Cour/Jardin),
- 2 prises « confort » 16A,
- 1 patch Son 12 IN XLR/ 4 OUT à Jardin,
- 2 lignes retours Cour/Jardin avec boîtiers Speakon,
- 2 lignes intercom avec boîtier fixe à Cour,
- 1 coffret d'alimentation électrique Son, 400V triphasé 3P+N+T 32A à lointain Cour,
- 1 coffret d'alimentation électrique Lumière, 400V triphasé 3P+N+T 64A à Cour (seuls les équipements aux normes munis des protections nécessaires en amont peuvent être raccordés sur ces coffrets),
- Tapis de danse sur demande préalable (au moins 8j avant),
- Capacité d'accueil : **60 personnes maximum.**
(au-delà, une notice de sécurité devra être établie au moins 3 mois avant la manifestation pour avis de la Commission de Sécurité)



EQUIPEMENTS SON :

- Coffret d'alimentation sono forain, 4P+T, bornier,
 - 1 console 01V96 Yamaha
 - 3 amplis Yamaha P5000/ 2x P2500, (façade/rappels/retours) avec processeur Minidrive,
 - 2 Enceintes de diffusion en Façade, EV SX300,
 - 4 Enceintes de diffusion en Balcon (rappels), EV SX80,
 - 2 Enceintes de diffusion retours, EV SX100,
 - 2 Lecteurs de CD (*.wav/*.AIFF/),
 - 3 microphones dynamiques Sure SM58 (avec pince),
 - 1 microphone HF (sans fil) Sure SM58,
 - 3 pieds de micro perches et 2 pieds de table,
 - 4 Câbles micro, 10m, XLR,
 - Système intercom en réseau : 2 postes en régie, 1 poste sur scène à Jardin,
 - 2 boîtier de D.I BSS 133AR
-
- Important: nos équipements utilisent les connexions Jack, XLR, Speakon.
 - Prévoir les connexions & raccords adaptés à vos équipements (RCA/Mini Jack ...)
 - Le pilotage de ces équipements est effectué uniquement par notre personnel

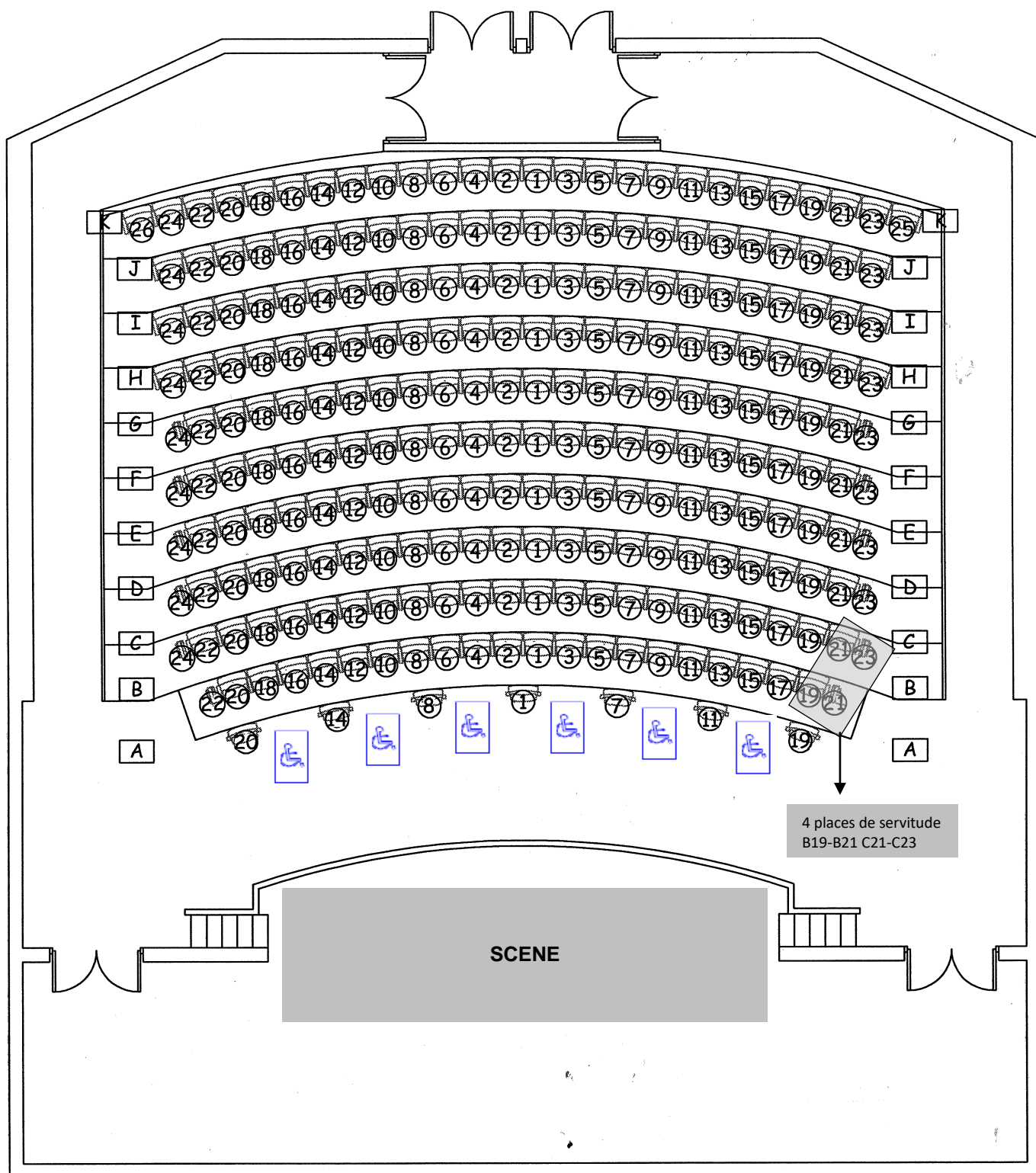
EQUIPEMENTS LUMIERE :

- Bloc gradateur RVE Stager, 12 circuits 2,3kw (patch manuel au local électrique en sol),
 - Liaison DMX,
 - Télécommande Focus hand 3.
 - Pupitre Zer88 Jester 24/48, DMX,
 - La passerelle dispose de 2 boîtiers de 6 lignes lumière (accès exclusivement par la régie),
 - 16 projecteurs PC 1 KW Robert Juliat 310HPC
 - 4 Projecteurs PAR à LEDs Starway Slimkolor 1018UHD RGBW
 - 2 Projecteurs à découpe 1kw Robert Juliat 613sx
 - 2 Projecteurs à découpe 1kw Robert Juliat 614sx
-
- Les consommables : Gaffer, gélatines, scotch, etc... ne sont pas fournis.

EQUIPEMENTS MOBILIER:

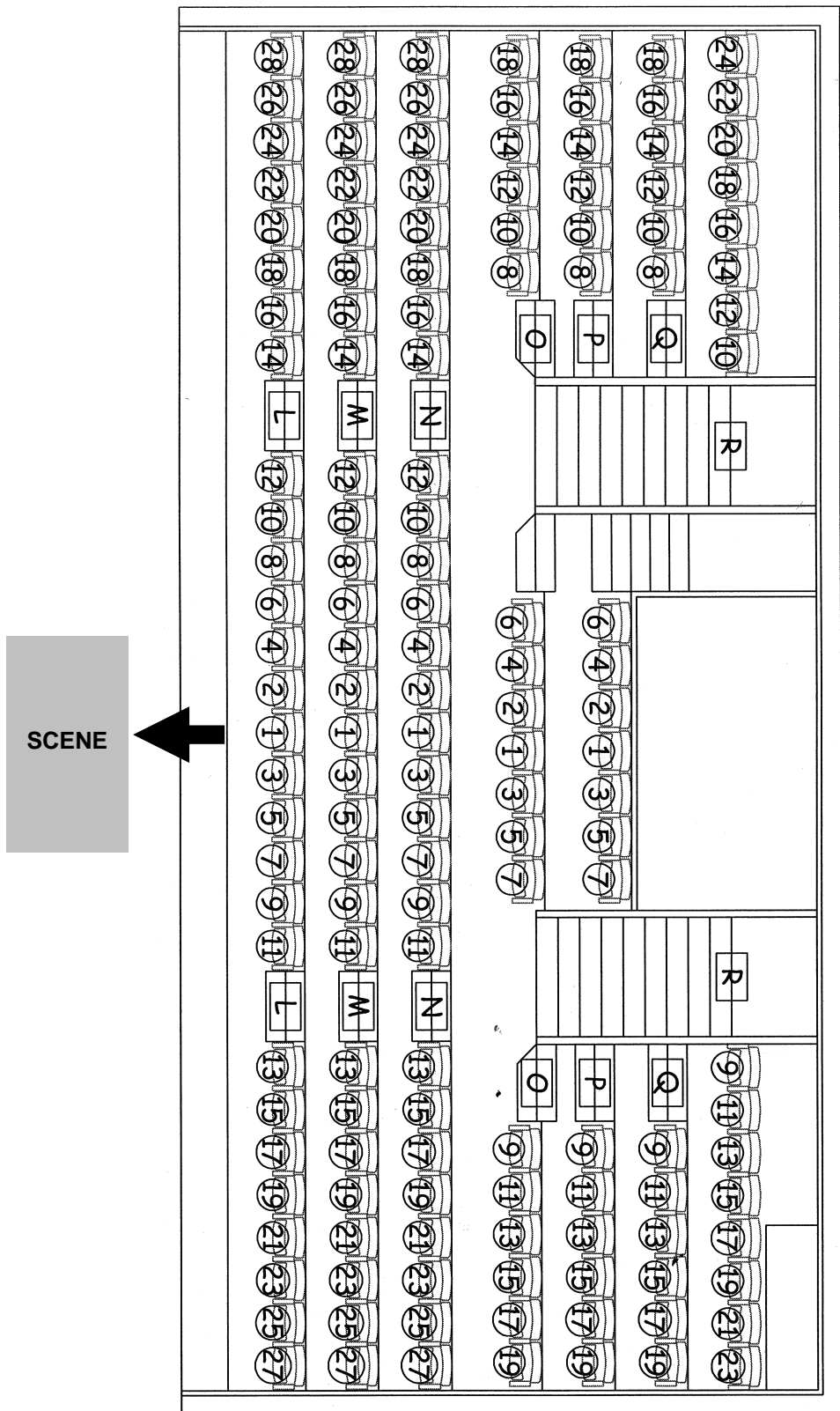
- 2 tables 2mx0.60m
- 15 chaises pliables
- 10 chaises coques
- 1 pupitre orateur

ANNEXE 1 / PLAN DE FAUTEUILS niveau ORCHESTRE de la Salle E.HERRIOT



235 fauteuils (dont 4 places de servitude) + **12 strapontins**
+ **6 emplacements permanents pour fauteuils roulants.**

ANNEXE 1 / PLAN DE FAUTEUILS niveau BALCON de la Salle E.HERRIOT



150 fauteuils